

Paris-danse : journal
hebdomadaire, artistique,
littéraire, sportif

. Paris-danse : journal hebdomadaire, artistique, littéraire, sportif.
1920-02-20.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PARIS-DANSE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Artistique - Littéraire - Sportif

ABONNEMENT

France et Colonies, un an 12 fr.
Etranger, un an 16 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

144, Rue Montmartre -- PARIS (2)
TÉLÉPHONE : Gutenberg 01-69 -- 01-71

PUBLICITÉ

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL
Les manuscrits ne sont pas rendus

NOS CONCOURS

Championnat de Danse de Paris

(Amateurs)

Organisé par "Paris-Danse" sous le patronage de l'"Association des Amis de la Danse"

Nous avons annoncé dans notre premier numéro quelles étaient les raisons qui nous poussaient à lancer le Championnat de Danse de Paris.

"Paris-Danse" tient, une fois de plus, à rappeler à tous ses lecteurs — qu'il tient en passant à remercier de l'excellent accueil qu'ils lui ont fait — que le Championnat de Danse organisé par ses soins, sous les auspices des « Amis de la Danse », s'impose plus que jamais à une époque où tous les sports, quels qu'ils soient, déploient une activité qu'on ne saurait trop louer.

La danse, nous ne cessons de le répéter, est un art, mais est aussi un sport.

C'est un sport mondain élégant entre tous. Il ne faut pas se contenter seulement de le défendre contre les envieux, il faut l'encourager.

Il n'est pas de meilleur encouragement que l'émulation.

Quel meilleur moyen d'émulation que le championnat ?

"Paris-Danse" l'a compris. C'est pourquoi il organise dans les conditions que l'on verra plus loin le « Championnat de Danse de Paris Amateurs ».

(Voir en 2^e page le règlement du championnat).



Mlle BAIA
Une de nos meilleures danseuses

N° 2

Voir en 7^e page READY FOR FUN, One-Step

La plus belle danseuse de Paris

"Paris-Danse", dès son premier numéro, a tenu à déclarer qu'il tenait essentiellement à s'associer à toutes les manifestations artistiques.

"Paris-Danse" a déclaré qu'il était tout disposé à prêter son concours le plus large à toutes les fêtes destinées à célébrer l'art sous toutes ses formes.

"Paris-Danse" a tenu parole et, tout spontanément, il est venu apporter son concours dévoué au Comité des Fêtes de Paris qui, en ce moment même, clabore le programme des fêtes toutes proches de la Mi-Carême.

Au moment où toutes les sociétés artistiques, lyriques et dansantes, où tous les groupements choisissent la plus jolie parmi les jolies pour en faire des souveraines que Paris acclamera bientôt, "Paris-Danse" tient à honneur d'être au premier rang parmi les électeurs.

A chacune des épreuves d'hier, il a offert ses vœux, comme il les offrira aux épreuves de demain.

"Paris-Danse" veut être le « Journal Officiel » des manifestations d'art et, voulant aussi encourager l'art de la danse, il rappelle à ses lecteurs et à ses aimables lectrices que, lui aussi, aura sa « reine », qui sera la plus jolie parmi les meilleures danseuses.

C'est dans ce but qu'il a organisé le « Concours de la plus belle danseuse de Paris », dont on trouvera plus loin le règlement.

(Voir en 2^e page le règlement du Concours.)

LA DANSE ET LE GOUVERNEMENT

Les Empêcheurs de Danser en rond

Le Conseil des ministres a pris entre autres décisions, celle de supprimer toute fourniture de charbon aux dancings.

LES JOURNAUX.

Voilà la note qu'il y a quelques jours à peine on pouvait lire en première page chez tous nos confrères de la grande presse.

Le gouvernement on le voit, dans ses conseils les plus graves, suit l'opinion publique et montre qu'il ne se désintéresse pas de « la Danse ».

Il lui montre une sollicitude toute particulière et l'encourage de toute la force de ses moyens. Certes, nous n'avons en rien l'intention de nous poser en critiques sévères de nos « Gouvernants » et nous sommes les premiers à nous incliner devant les dures nécessités de l'heure présente.

Les temps sont venus de ne plus se livrer aux gaspillages et le seul mot d'ordre actuellement en cours doit toujours être le même : économies.

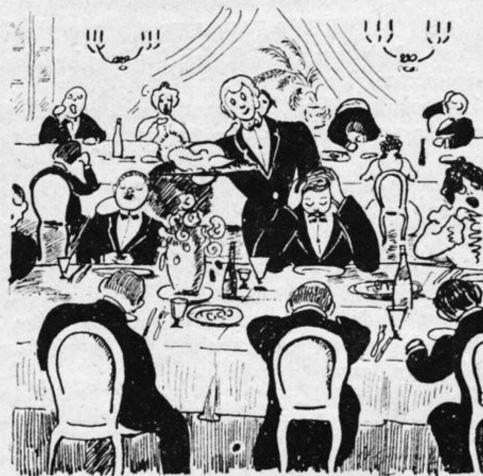
Mais croit-on en haut lieu que le fait de supprimer en « février » la fourniture de quelques tonnes de charbon aux « dancings » va mettre un terme à la crise actuelle ?

Comme nous, on sait qu'il n'en est rien.

On a voulu donner une petite satisfaction à l'opinion de quelques esprits chagrins, à certains « empêcheurs de danser en rond » — n'est-ce pas le terme approprié — et on a visé les « dancings ».

Ceux-ci d'ailleurs ne s'en porteront pas plus mal et la mesure ministérielle en a laissé les directeurs, auxquels on supprime la chaleur, complètement « froids ».

RESTRICTIONS



La chaleur communicative des banquets est supprimée...
Que MM. les directeurs de « dancings » ne crient pas à l'injustice.

Il m'est revenu d'un ami qui a ses entrées dans les conseils gouvernementaux, que bientôt les restaurateurs eux aussi seraient frappés.

Le ministre compétent s'apprête à proposer à ses collègues du cabinet la suppression ou tout au moins une sérieuse restriction de la « chaleur » communicative des banquets !

Restrictions, restrictions, clament nos ministres et comme la crise du charbon reste la plus grave hélas, on décide d'enlever la fourniture de quelques tonnes du précieux combustible aux « dancings ».

Je ne savais que le nombre de ces établissements fût si important, qu'il provoquât une telle mesure.

Je ne puis croire véritablement qu'il y ait dans cette mesure une marque de sévérité injustifiée à l'égard des amateurs de la danse, et qu'on veuille faire payer à la masse considérable des fidèles de Terpsichore les fautes de quelques-uns.

Oui, « Paris-Danse » le sait il y a des danseurs dangereux pour la morale, il y a des établissements qui se parent du titre de « dancing » pour se livrer à tout sauf à l'art de la danse.

Ceux-là « Paris-Danse » n'hésite pas à faire campagne contre eux.

Mais « Paris-Danse » entend que les bons ne pâtissent pas pour les méchants.

Et il estime que dans un régime aussi libé-

ral que le nôtre, après les années terribles de la guerre, on laisse à ceux qui ont souffert, tant au front qu'à l'arrière, le droit de se livrer à un ait qui est aussi un sport et qui en ce moment jouit d'une faveur universelle et très juste.

Qu'on laisse chacun se livrer à ses ébats favoris.

En dansant le tango, le fox-trott, l'one ou le two-stepp, nos jeunes gens, nos jeunes filles sous les yeux de leurs parents, nos mondains et nos mondaines, oublient pour quelques heures la dureté des temps présents.

Au lieu de sembler mettre la danse en interdit, il faut ouvertement l'encourager.

Dans toutes nos grandes écoles, n'existe-t-il pas d'ailleurs des cours de danse ?

Dans les écoles les plus modestes, les plus enfantines même, les maîtres et les maîtresses ne font-ils danser en rondes nos chers petits ?

La danse est aussi bonne physiquement que moralement.

Elle doit être encouragée.

Ne soyons pas injustes.

Sans quoi nous irions peut-être un peu loin, « Ici l'on danse », était-il inscrit aux jours de la démolition de la Bastille, sur les écriteaux fichés dans le sol où la célèbre prison d'Etat avait tenu trop longtemps ses assises.

Paris a toujours aimé se « tremousser » que ce soit sur la voie publique ou dans les établissements spéciaux.

Pas de brimades inutiles.

Sans quoi avant peu, peut-être, verrons-nous inspiré par l'esprit d'imitation, le maire de la célèbre Cité des Papes, supprimer le « pont d'Avignon » parce qu'on y danse en rond !

F. D. V.

Championnat de Danse de Paris (Amateurs)

REGLEMENT GENERAL

1° Il est ouvert un concours pour le titre de champion de danse de Paris (amateurs), entre tous les danseurs qui s'inscriront à ce concours et acceptent le présent règlement.

2° Peuvent prendre part au championnat, tous les danseurs qui en feront la demande à condition qu'ils ne soient ni danseurs professionnels ni professeurs de danses.

3° Les inscriptions sont faites au Bureau de *Paris-Danse* par couple et sont définitives.

4° Le droit d'inscription est de 10 francs par couple, payable en s'inscrivant.

5° Chaque couple devra donner, en s'inscrivant, ses noms, prénoms et profession, et la salle de danse où il désire concourir l'éliminatoire. Cette salle sera choisie parmi la liste publiée par *Paris-Danse*.

6° Au cas où un trop grand nombre de couples auraient demandé à concourir dans le même établissement, il sera procédé à un tirage au sort afin que chaque salle de danse ait le même nombre de concurrents.

7° Le jury accepté de part et d'autre est le public présent dans la salle, au moment du concours.

8° Chaque couple concurrent sera porteur d'une couleur apparente pour permettre au public d'effectuer son choix. Les couleurs seront tirées au sort.

9° Il sera distribué des bulletins de vote à chaque spectateur sur lesquels il inscrira la couleur choisie. Le vote sera secret.

10° Le verdict du public sera sans appel. Au cas où deux couples auraient obtenu le même nombre de voix, il sera immédiatement procédé à un 2° tournoi.

11° Les couples devront concourir tels qu'ils auront été inscrits aucun changement de danseurs ne sera permis quelle que soit la raison invoquée.

12° Au cas où des couples ne continueraient pas le concours, ils ne pourront réclamer le rembourse-

ment de leur droit d'inscription qui restera acquis au Comité d'organisation.

13° Les danses imposées sont : *le Boston, le Tango, le Fox-trott, le One-Step*, et leurs fantaisies.

14° Les inscriptions sont reçues au bureau du journal *Paris-Danse* jusqu'au 2 mars inclus. Les concurrents devront se présenter à la salle de danse à la date qu'il leur sera fixée par convocation personnelle.

Les inscriptions peuvent être envoyées, par la poste accompagnées du montant du droit d'inscription ; le reçu et le bulletin d'inscription seront expédiés par retour.

15° Les 2° éliminatoires, demi-finale, finale et championnat seront disputés par les danseurs retenus par le jury (le public), c'est-à-dire par les couples ayant eu le maximum de voix aux éliminatoires précédentes.

16° Les prix consisteront en diplômes, médailles d'or, d'argent et de bronze.

17° Les concurrents, en signant leur inscription, acceptent d'une façon formelle le présent règlement général et le règlement d'organisation.

ORGANISATION

PREMIERES ELIMINATOIRES

1° Elles auront lieu dans chaque salle de danse, ayant donné son adhésion au championnat et dont la liste sera publiée dans *Paris-Danse*.

2° Elles seront divisées en quatre parties : un concours pour chaque danse.

3° Les couples pourront choisir leur danse, mais devront toujours concourir dans la même danse jusqu'à la finale.

4° Un couple sera choisi pour chaque danse.

5° Il y aura 3 éliminatoires par jour dans 3 salles de danse. La date et les salles de danse seront tirées au sort et publiées dans *Paris-Danse*. Les représentants de salles de danse et les couples seront convoqués pour les tirages au sort.

6° Tout couple qui ne pourrait se rendre à la salle de danse à la date et l'heure qui lui seront indiquées sera éliminé d'office quelle que soit la raison invoquée et son droit d'inscription restera acquis au Comité d'Organisation.

7° 2 membres du Comité d'Organisation et un représentant de *Paris-Danse* seront présents à chaque concours. Ils ne pourront pas prendre part au vote. Ils feront un rapport général sur l'éliminatoire et, en cas de contestations ou de réclamations, ils ne pourront qu'en prendre note et les soumettre au Comité d'Organisation, qui entendra les parties intéressées et décidera en dernier ressort, sans appel.

DEUXIEMES ELIMINATOIRES

1° Sont admis aux deuxièmes éliminatoires les couples choisis aux premières éliminatoires.

2° Les couples admis à concourir sont convoqués à raison de 3 pour chaque danse par soirée et par salle de danse.

3° Les couples et les représentants des salles de danse seront convoqués pour le tirage au sort de la salle de danse et de la date où ils auront à concourir.

4° Les articles 6 et 7 de la première éliminatoire sont applicables à la deuxième.

5° Les couples continueront à concourir dans la danse qu'ils auront choisie à la première éliminatoire et ceci jusqu'à la finale.

6° 1 couple sera choisi pour chaque danse.

DEMI-FINALES

1° Sont admis aux demi-finales les couples choisis aux deuxièmes éliminatoires.

2° Les couples admis à concourir sont convoqués à raison de 3 pour chaque danse par soirée et par salle de danse.

3° Les articles 3, 4, 5 et 6 de la deuxième éliminatoire sont applicables à la demi-finale.

FINALE

1° Sont admis à la finale des couples choisis aux demi-finales.

2° La salle de danse est tirée au sort entre les plus grandes salles, en présence des représentants des salles de danse.

3° Les articles 6 et 7 de la première éliminatoire sont applicables à la finale.

4° Les prix accordés à chaque danse sont déterminés.

CHAMPIONNAT

1° Sont admis à concourir les couples ayant été choisis à la finale.

2° La salle de danse où aura lieu la finale est tirée au sort parmi les plus grandes salles en éliminant celle où aura eu lieu la finale et en présence des représentants des salles de danse.

3° 2 couples évoluent à la fois et dans toutes les danses.

4° Il est procédé à un premier choix.

5° Les 2 derniers couples qui ont été choisis évoluent dans toutes les danses, et le titre de champion est accordé, ainsi que les 1^{er}, 2^e et 3^e prix, d'après le nombre de voix obtenues.

Les prix consistent en Diplômes, Médailles d'Or, Médailles d'Argent, Médailles de Bronze, etc...

La plus belle danseuse de Paris

REGLEMENT

1. -- Il est ouvert un concours ayant pour titre : Concours de la plus belle Danseuse de Paris.

2. -- Il a pour but de faire connaître la Danseuse qui joint à la beauté le plus de grâce et d'élégance.

3. -- L'éliminatoire consiste en un concours de Beauté. La finale en un concours de grâce et d'élégance. Cette dernière sera disputée entre les 12 lauréats de l'éliminatoire.

4. -- Ce concours est ouvert à toutes les danseuses de Paris, professionnelles ou amateurs, qui acceptent le présent règlement.

ELIMINATOIRE

5. -- Chaque concurrente doit faire parvenir à *Paris-Danse* une photographie qui sera publiée sans retouche, avec un numéro d'ordre et sans inscription, à moins toutefois que l'intéressée désire voir publier son nom et qualité.

6. -- Chaque lecteur doit découper les photographies au fur et à mesure de leur publication et adresser à *Paris-Danse*, dès la clôture du concours, le portrait ou le numéro qui lui semblera être le plus joli.

Paris-Danse annoncera, huit jours à l'avance, la clôture du concours.

7. -- Les 12 portraits ayant obtenu le plus de voix seront convoqués pour la finale.

FINALE

8. -- La finale aura lieu dans une salle de danse.

9. -- Les concurrentes seront appelées à faire valoir leur grâce et leur élégance dans leur danse préférée avec un cavalier de leur choix.

10. -- Le jury sera formé par le public présent dans la salle au moment du concours.

Il votera à bulletin secret et son verdict sera sans appel.

En cas d'*ex-æquo* il sera procédé immédiatement à un tournoi entre les couples ayant le même nombre de voix.

Les couples *ex-æquo* conserveront la place que leur premier nombre de voix leur donnait.

11. -- Les couples ayant choisi la même danse évolueront en même temps, à condition toutefois que leur nombre ne dépasse pas trois. Ils seront porteurs de couleurs tirées au sort.

12. -- Un premier choix aura lieu.

13. -- Les couples ayant obtenu le plus grand nombre de voix évolueront ensuite, et les prix seront attribués comme suit :

Le prix d'honneur avec le titre de : La plus belle Danseuse de Paris sera accordé à la danseuse ayant obtenu le plus grand nombre de voix au dernier tournoi.

Le premier prix et les prix suivants seront attribués aux couples ayant concouru dans le dernier tournoi et d'après le nombre de voix qu'ils auront obtenu, et ensuite aux autres couples suivant leur nombre de voix.

14. -- Le présent concours est ouvert à partir du vendredi 13 février 1920.

P. S. -- Les prix attribués à ce concours seront publiés prochainement.

PAPOTAGES

Connaissez-vous le langage de l'Éventail?

Messieurs les danseurs feront bien de l'étudier cela leur permettra de connaître la pensée de leur danseuse :

L'éventail à demi fermé dans la main gauche veut dire : « Tâchons de trouver un endroit tranquille. »

Déposé sur les genoux, le manche vers la poitrine. « Je vous garde la prochaine danse. »

Ouvert et fermé trois fois de suite : « Rentrons vite à la maison » (excellent pour les réunions fastidieuses)

Tenu de la main gauche, par le milieu : « Vous n'avez nulle raison d'être jaloux ! »

Déposé tout ouvert sur les genoux : « Je pense à vous souvent. »

Abandonné de telle façon qu'il tombe à terre : « Je m'en vais à périr. »



Un de nos confrères voudrait voir remplacer les danses modernes et voici ce qu'il propose :

« Au lieu de copier servilement nos voisins, pourquoi ne chercherions-nous sinon mieux, du moins autre chose ? Par exemple, il serait possible de faire revivre dans nos dancings parisiens une tradition qui persis'a longtemps dans quelques localités de Gascogne. Pendant une figure de quadrille appelée « Pastourelle », les danseurs lâchaient brusquement leurs danseuses pour se livrer entre eux à une séance de pugilat qui durait jusqu'à la fin de la figure. »

« Cette rénovation présenterait l'avantage de réunir les deux grandes passions du moment : la danse et la boxe. »

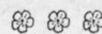
Croyez-vous que la « Pastourelle » serait plus morale que le Fox-trott ou le « Tango » ?



Ce n'est point qu'à Paris que sévit le fox-trott. La province, elle aussi, a ses dancings. Dans l'un de ces établissements d'une grande ville du Sud-Ouest, la direction a placardé l'avis suivant : « Les messieurs bien élevés sont priés de danser nu-tête et de ne pas s'asseoir sur les barrières ».

Par contre le sexe féminin est invité à se couvrir le chef. Un second écriteau l'intime expressément : « Pour danser les dames sont tenues de mettre le chapeau. »

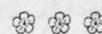
Pour les Messieurs c'est parfait, mais pour les Dames ?...



•Est-ce que les femmes commenceraient de comprendre qu'il faudrait mettre quelque discrétion dans leur toilette ? Depuis quelque temps, aux répétitions générales ou dans les dancings à la mode, les décolletés extravagants sont montrés du doigt.

Récemment, dans un de nos théâtres où des adacieuses exhibaient leur dos avec un peu trop de générosité, une véritable haie se forma autour d'elles, et il faut bien reconnaître qu'elles étaient plutôt gênées.

Deux ou trois petits « succès » de ce genre et vous verrez que le nombre déjà beaucoup restreint des extravagantes sera réduit à rien et ce sera une critique de moins à faire à la danse.



Qui s'en serait douté ?

D'après un de nos confrères, la danse est cause de la crise des bas de soie et chaussettes.

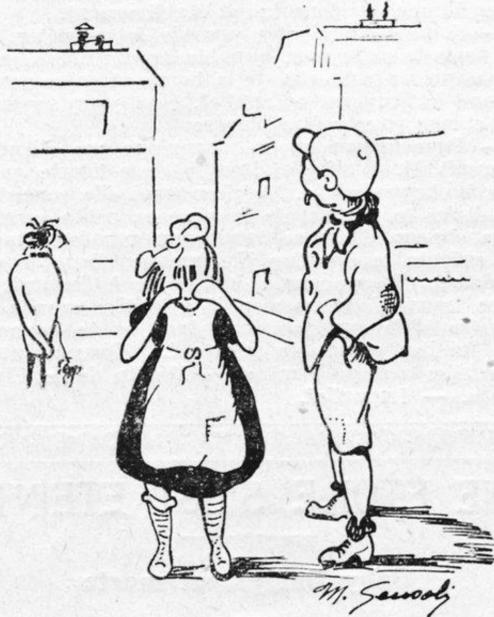
D'après lui une des plus graves conséquences de la danse c'est qu'elle use immodérément les bas des danseuses et les chaussettes des danseurs !

« Nous nous excuserions, dit-il, certes, d'entrer dans ces détails, si le bas de soie nécessaire à l'élégance de toute jambe qui se respecte, ne coûtait environ soixante-cinq francs la paire, et si la chaussette n'atteignait des prix similaires.

« De sorte qu'on va à une crise du bas et surtout à une course folle vers la hausse de cet article si recherché. Il est vrai qu'on fabrique des bas spéciaux

pour dancing ! Car il y a des gens qui prévoient tout. « Heureux les sages qui n'ont besoin que de bas de laine ! »

Ne croyez-vous pas, cher confrère, que les bas de soie s'usent tout aussi bien en se promenant du matin au soir sur certains boulevards où l'on peut admirer tous les jours une véritable exposition de mollets entourés de bas de soie ?



— T'en fais pas !... T'en auras des bas de soie.

CRI-CRI

Le "Jazz-Band" et ses Origines

Un de nos confrères, à la recherche des origines de la musique à la mode, faisait, il y a quelque temps, un singulier rapprochement entre le « jazz-band » et les « concerts miauliques » de l'époque du Directoire.

Notre confrère décrivait ainsi cette combinaison musicale :

« L'orchestre était constitué par une vingtaine de chats dont on n'apercevait que les têtes disposées sur les touches d'un clavecin. Ces touches étaient des lames pointues dont chacune allait frapper la queue d'un chat qui poussait un cri. »

Cet instrument bizarre est bien plus ancien encore. En effet, Jean Cristobal Calvette, décrivant un voyage de Philippe II à Bruxelles, donne la description d'une fête religieuse célébrée dans cette ville en 1545, devant l'empereur Charles V :

« A la suite de plusieurs diables épouvantables précédant le cortège, venait assis sur un chariot, un ours qui touchait un orgue, non pas composé de tuyaux comme les autres, mais d'une vingtaine de chats, enfermés séparément dans des caisses étroites où ils ne pouvaient se remuer : leurs queues sortaient en haut par des trous faits exprès : elles étaient liées à des cordes attachées au registre de l'orgue, dont, à mesure que l'ours pressait les touches, il faisait lever les cordes et tirait les queues des chats pour leur faire former, en miaulant, le ton de basses, de tailles et de dessus, selon la nature des airs que l'on voulait chanter ». (Hyacinthe Langlois : *les Déguisements monstrueux et les fêtes des fous*, « La France littéraire », 1834).

Cet original instrument de musique n'a, fort heureusement aucun rapport avec le « jazz-band » moderne, sujet à tant de critiques.

Ce dernier, d'après la nature des bruits qui le composent, (batteries variées, gongs, cloches, cornes d'auto, klakson, triangles, tambourins et fifres) tient plutôt de l'orchestre charivarique en usage au moyen âge dans la *Fête des Fous*, ainsi que dans les mascarades des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles où « l'on rollait des grils de 1^{er} avec des limes au lieu de violons ». (Ch. du Tilliot, *Fête des Fous*.)

Le « Jazz-band » s'est bien amélioré en se modernisant, et à l'heure actuelle il consiste, la plupart du temps, en un orchestre ordinaire avec une bonne batterie et n'a rien de désagréable à entendre.

MANTOZ.

Réception Royale

La reine de la « Mascotte »

reçoit les souveraines élues

Si des entrevues officielles ont lieu assez fréquemment entre chefs d'Etat, si des toasts sont portés ou sont célébrés certaines alliances politiques et où la pompe officielle règne dans sa raideur diplomatique, il est aussi des entrevues de souveraines jeunes et jolies, qui n'échangent que des toasts de bonne camaraderie et d'où sont bannies toutes les froides formalités protocolaires.

Ce fut tout récemment le cas où, dans une initiative que *Paris-Danse* tient tout particulièrement à signaler, la reine de « la Mascotte », la toute charmante Mlle Jeanne Sabathé, recevait ses camarades en royauté.

Le distingué président de la Société artistique, lyrique et dansante « La Mascotte », avait bien voulu convier tout spécialement *Paris-Danse*.

Nous n'aurions donc eu garde de ne pas être fidèle au rendez-vous.

Donc la reine Mlle Sabathé, entourée de ses gracieuses demoiselles d'honneur, Mlles Castellou et Scheiblé, offrait l'hospitalité à ses camarades élues reines, elles aussi : Mlle Gabrielle Lyon, reine de l'Amicale de la Jeunesse parisienne, accompagnée de Mlles Suzanne Madet et Gabrielle Desnos, demoiselles d'honneur, et Mlle Marguerite Palayret, reine de la couture, ayant auprès d'elle également ses demoiselles d'honneur, Mlles Violette Charles et Germaine Chevalier.

M. Rochard, président de la « Mascotte », fit les présentations en un discours des plus aimables ayant pour chacune des jeunes filles des mots frappés au bon coin de la meilleure urbanité.

Puis il présenta à la nombreuse assemblée le directeur de *Paris-Danse*, dont le journal, fit-il remarquer, est tout entier consacré à la défense et à l'encouragement de cet art aussi élégant que sportif : « la danse ».

Il encouragea chacun des assistants à lire cet organe intéressant entre tous, véritable « moniteur officiel » des amateurs de la danse.

Nous ne pouvons que remercier M. Rochard de son amabilité et lui affirmer qu'il trouvera toujours dans les colonnes de *Paris-Danse* le meilleur accueil.

Mais l'heure des discours fit vite place à l'heure du bal et, tandis que les gentilles reines échangeaient entre elles des conversations nullement diplomatiques, mais au contraire toutes pleines d'affectionneuse camaraderie, l'orchestre attaqua ses morceaux les plus entraînants et, bientôt, c'était le tourbillon des danseurs et des danseuses qui évoluait en gracieuses circonvolutions au milieu de l'entrain général. — P. D.

NOS CONFRÈRES

Sous la signature de Marguerite de Saint-Genès, dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« La danse a toujours été le plaisir de la jeunesse et... cela... dans tous les pays du monde. »

« En soi, la danse n'a rien de choquant, lorsqu'elle est réglée par la modération, le rythme, le bon goût, la cadence et « les belles manières », mais il ne faut pas abuser, car « l'excès en tout est un défaut ».

« Pour ne parler que des fêtes de nos provinces reconquises, ne nous ont-elles pas donné le plaisir d'admirer les danses anciennes ? »

« Et... sur nos scènes parisiennes, ces danses ne sont-elles pas saluées par un enthousiasme délirant ?... »

« Certains théâtres et quelques salons aristocratiques ont ressuscité les danses des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, comme la gavotte, la pavane, le menuet et le passe-pied, que dansait à ravir Mme de Maintenon. »

« La danse est aussi un sport, elle donne de la souplesse et de la vigueur aux muscles, de la grâce au maintien et... de la confiance en soi. »

D'un Dancing à l'Autre

THÉÂTRE DE PARIS

« Les Thés Mistinguett » tel est le titre du dancing du Théâtre de Paris, 15, rue Blanche (9^e).
Nul doute que la délicieuse artiste n'ait choisi un joli cadre pour ses thés dansants.



Mlle MISTINGUETT

Une de nos plus célèbres danseuses

Je me présente au contrôle :

- Paris-Danse !
- Veuillez entrer.

Me voici dans le hall du théâtre magnifiquement aménagé par M. Volterra. Une grande piste entourée de petites tables, de splendides décors, le tout est d'un bon goût. Deux bons orchestres nous font entendre les plus jolis morceaux.

Le public est élégant, du meilleur monde ; jeunes et vieux, tous dansent avec grâce et chic. Je reconnais dans la salle la charmante vice-présidente de l'« Association des Amis de la Danse », ainsi que l'excellente danseuse Mlle Sandrini. J'aperçois aussi un petit garçon de dix ans à peine dansant soit avec sa mère, soit avec des amis de sa famille.

Le « Thé Mistinguett » est donc un thé de famille ?

— Bravo !

Allons, Messieurs les moralistes à outrance, encore un dancing où règne l'harmonie et l'élégance s'alliant avec une parfaite correction.

Je vous entends me dire : « Oh ! c'est de la réclame. » Oui, mais elle est gratuite ; *Impartial* ne dit que ce qu'il voit.

Mais revenons au « Thé Mistinguett ».

Je demande un petit entretien à la charmante artiste, Mlle Mistinguett, qui veut bien m'accorder quelques instants.

— *Paris-Danse* est heureux de constater l'élégance et la bonne tenue de votre établissement. Voudriez-vous avoir l'amabilité de dire à ses lecteurs ce que vous pensez de la danse et des critiques dont elle est l'objet ?

— Volontiers. Pour moi, la danse est un art en même temps que le plus élégant des sports, c'est aussi le plus ancien. Jadis, on parlait fort peu de ce passe-temps, mais on n'en dansait pas moins.

Quant aux critiques, eh bien, voici : il est vrai qu'une danse quelle qu'elle soit, peut devenir un jeu choquant si elle est mal exécutée, mais ceci peut s'appliquer à tous les actes humains. Si, au contraire, les couples ont une bonne tenue, la danse devient alors un art gracieux, un sport élégant et le plus agréable délassement. Du reste, dites à ceux qui en douteraient, de venir se convaincre en assistant à un de nos thés.

Je remerciai ma gracieuse interlocutrice et tout

en causant, je continuai à regarder danser ce petit garçon, âgé de 10 ans à peine, et je me mandai si réellement il avait de mauvaises pensées en exécutant son Fox-Trott.

MOULIN DE LA CHANSON

Convité par un de mes amis à visiter le fameux Moulin où *Pon ne moud que du rire*, je me présente au contrôleur qui, dès l'annonce de *Paris-Danse*, s'empresse de me présenter à M. Wolf, le sympathique directeur de cet établissement.

— Comme vous allez pouvoir le constater, me dit tout de suite mon aimable interlocuteur, ici il n'y a que de la gaieté, de la bonne et saine gaieté. Quand la jeunesse va au bal, c'est pour s'y amuser et non pour y être morose.

— Pour égayer encore davantage ma clientèle, poursuit M. Wolf, j'ai imaginé une loterie qui a lieu à chaque soirée. Voici en quoi elle consiste : j'ai divisé le parquet de la piste en petits carrés ; dans chacun d'eux se trouve un numéro. Quand on exécute le one-step j'interrompt brusquement la danse, chaque couple doit rester à l'endroit où il se trouve à ce moment-là ; je tire ensuite un numéro et le carré correspondant est le gagnant.

« Ici l'on moud du rire » !... Quand j'aurai des idées noires, j'irai au « Moulin de la Chanson ». — *Impartial*.

UNE ÉTOILE S'EST ÉTEINTE

Gaby Deslys est morte



(Photo. Henri Manuel).

La délicate et belle artiste, une des reines incontestées de la danse, vient de succomber à une cruelle maladie.

Gaby Deslys, il y a quelques semaines, avait contracté une pleurésie. Soignée avec une science et un dévouement incomparables par un de nos plus éminents professeurs, le docteur Gosset, elle ne put, malgré son admirable courage, surmonter le mal, et c'est en pleine connaissance que la belle artiste a rendu le dernier soupir.

Avant de mourir, Gaby Deslys a tenu à accomplir un geste véritablement touchant.

Elle a légué l'usufruit de sa fortune à sa mère et à sa sœur, étant entendu qu'à la mort de celles-ci ces biens passeront à la ville de Marseille, qui en disposera pour ses pauvres.

Les bijoux de l'actrice seront immédiatement vendus et le produit de la vente ira aux pauvres de Marseille ; enfin, la villa que l'actrice possédait à Marseille devient la propriété de la ville, qui la transformera en hôpital pour les miséreux.

La Femme et les Chiffons

Les tissus à la mode. — Les chapeaux nouveaux

L'agitation est grande chez nos couturiers. Bientôt nous allons admirer les nouvelles merveilles, qui émigreront ensuite aux quatre coins du monde porter le goût et le chic parisiens.

Déjà les collections printanières sont commencées. Les tissus en vogue seront les « Kashas », cachemirs moelleux et souples, si jolis et si coûteux, hélas !

Les serges fines remplaceront les tissus bourrus et à grosses côtes.

L'éccossais est toujours très en faveur, et connaîtra encore de beaux jours, ainsi que les tissus rayés.

Nous reverrons la longue redingote, c'est une mode heureuse, car notre silhouette y gagnera en élégance.

Et les chapeaux ?

Jadis, nous avions comme coiffure de transition ce chapeau de taffetas si joli et si pratique à la fois.

Il est délaissé aujourd'hui, et nous voyons déjà apparaître les chapeaux de paille

J'en ai vu d'amusants faits de raffia tressé et rebossé. Il en est d'autres en paille d'un joli effet, mais je crains qu'il ne se vulgarise trop rapidement.

Quant aux pailles de riz, picot, etc., de teintes vives, je ne les conseille pas pour Paris. Seul, le soleil de la Côte d'Azur peut supporter ces fantaisies.

Toutes les nouvelles formes sont apprêtées et très travaillées, mais le chapeau reste peu garni, sauf toutefois celui du soir qui arborera l'orgueilleuse aigrette ou le coûteux paradis.

Le croquis ci-dessous fait à votre intention, mes chères lectrices, représente une jolie robe que j'ai remarquée dernièrement dans un de nos plus élégants dancings.

Cette délicieuse toilette, — corsage de satin blanc simplement retenu par des perles de jais formant bretelles, jupe drapée en dentelle d'argent.

Un bouquet de roses complétait cet élégant ensemble.



FARANDOLE.

Les dernières paroles de l'artiste furent les suivantes :

— J'aurai dansé toute ma vie pour les pauvres ! Qui donc ne s'inclinerait devant de tels mots, que justifie le beau geste dont nous parlons plus haut ?

Des obsèques superbes ont été faites samedi matin à l'artiste, en l'église de Passy, et depuis mardi soir elle repose dans un caveau de famille, au cimetière de Marseille, son pays d'origine, qui lui fit des funérailles superbes.

“Plus que Reine”

Des souveraines sont élues parmi lesquelles demain sera choisie la “Reine des Reines”

La redoutable tempête qui, il y a de longs mois déjà, fit écrouler tant de trônes, tant de couronnes impériales et royales, a subi un temps d'arrêt.

Il ne semble pas, pour le moment du moins, que d'autres monarchies soient en danger.

L'ouragan de fer et de feu a cessé.

Et, sur Paris qui ne connut pas ces catastrophes, il souffle en ce moment une brise exquise, où la senteur des fleurs printanières en avance embaume l'espace.

Paris ne jette plus à bas des « tyrans »

Paris élit des reines, en attendant qu'il élise celle qui sera bientôt la « Reine des Reines »

Paris-Danse, dans son dernier numéro, a donné toutes les circonstances de l'élection des trois premières reines, Mlles Jeanne Sabathé, pour « la Mascotte » ; Lucile Bataille, pour « la France Hôtelière », et Suzanne Wurts, pour les « Sports ».

Paris-Danse, aujourd'hui, va consacrer le présent article aux deux nouvelles élues. Mlles Gabrielle Lyon, pour « l'Amicale de la Jeunesse parisienne », et Marguerite Palayret, pour la couture.

La Reine de la Jeunesse Parisienne



Mlle Gabrielle LYON
reine de « La Jeunesse Parisienne »

Au cours d'un bal donné par l'Amicale de la Jeunesse parisienne, le président du Comité des Fêtes de Paris, le très aimable et très actif M. Séguin, assisté d'un certain nombre de ses collègues, des membres de l'Amicale de la Jeunesse parisienne, des représentants de la presse, procéda à l'élection d'une souveraine.

Elles sont un tantinet émues les jolies aspirantes à la couronne, tandis que l'amé Séguin expose les conditions du vote.

Elles le seront encore davantage, lorsque, tout à l'heure, il annoncera le résultat du scrutin.

Pas de ballottage : il a suffi d'un seul tour de scrutin pour que fut élue Mlle Gabrielle Lyon.

La nouvelle souveraine est une charmante brunette au regard des plus mutins.

Elle a dix-huit ans et habite chez ses parents, 209, rue du Faubourg-Saint-Martin.

Au nom de *Paris-Danse*, je la félicite et la prie de me confier ses impressions :

— Dites, tout simplement, que je suis heureuse, très heureuse, mais que l'honneur qui m'est échu ne me fera pas tourner la tête !

La jeune souveraine, réclamée par les photographes, dut nous quitter : elle disparut, entourée de ses deux gracieuses demoiselles d'honneur, Mlles Germaine Desnos et Jeanne van den Kampf.

La Reine de la Couture

Pourquoi jusqu'ici n'avait-on pas songé à grouper en charmant essaim nos si mignonnes cousinettes, ces véritables petites fées parisiennes, dont les doigts si habiles vous font si belles, mesdames, pour faire de l'une d'elles une reine ?

Pour la première fois, cette année — cette regret-



Mlle Marguerite PALAYRET
reine de la Couture Ph. Manuel.

table omission étant comblée — la couture a élu sa souveraine.

Chez l'un de nos plus grands couturiers, rue de Castiglione, chez Joseph Paquin, douze jeunes filles, aussi jolies qu'élégantes — noblesse oblige — étaient réunies un des soirs de la semaine dernière.

Les douze aspirantes supportèrent, avec une modestie parfaite, les regards des membres d'un jury auquel M. L. Séguin, vraiment infatigable, présidait.

Séguin fit un discours charmant, puis l'on vota. Après deux tours de scrutin, Mlle Marguerite Palayret fut élue.

La jeune souveraine est digne en tous points de l'honneur qui lui est échu.



Mlle Jeanne ISRAËL
reine de « Sporting-Danse »

Elle est jeune, a un joli visage qu'éclairent de grands yeux rieurs.

Elle rit, elle rit, elle est heureuse.

Je lui pose, impitoyable interviewer, les questions d'usage :

— Dix-neuf ans, me dit-elle, née à Paris, rue Buffon et j'habite à Créteil dans ma famille.

Mon élection me rend très heureuse, mais les honneurs ne me feront pas plus perdre la tête qu'à mes camarades déjà élues. Je continuerai à coudre.

Au moment même où ce court entretien prenait fin, M. Joseph Paquin remettait à la jeune reine de

la couture l'écharpe traditionnelle aux couleurs rouge et bleue et Séguin lui adressait les compliments d'usage.

Ce fut ensuite le tour des photographes qui, à grands coups de magnésium, prirent des clichés de la petite souveraine et de ses demoiselles d'honneur, Mlles Violette Charles et Germaine Lechevallier.

Voici des Reines encore...

La soirée joyeuse du Mardi-Gras a vu éclore trois reines nouvelles.

A « l'Eclat de Rire », ce fut Mlle Jane Gourdon qui vit la couronne se poser sur son front.

De jolis yeux, une bouche gaie, bien campée, la nouvelle souveraine est véritablement charmante.

Ses demoiselles d'honneur sont : Mlles Alice Rich et Marcelle Morel.

Au « Sporting-Danse », Mlle Jeanne Israël, une fort jolie blonde, fut élue au premier tour.

Ses demoiselles d'honneur sont : Mlles Marie-Louise Kergoat et Emilie Rouillon.

Enfin, à « l'Union Amicale des Etudiants de Paris », Mlle Georgette Bruleaux fut élue. Elle est étudiante en lettres et compte dix-huit printemps.



Mlle Jeanne GOURDON
reine de l'« Eclat-de-Rire »

Ses demoiselles d'honneur sont : Mlles Suzanne Santenac et Alice Cormier.

A toutes ces fêtes préside, avec la meilleure bonne grâce, M. L. Séguin, président du Comité des Fêtes, infatigable et toujours souriant.

La Reine des Reines

A l'heure où paraîtront ces lignes, toutes les candidates à la royauté suprême seront élues.

Leur gracieuse cohorte se présentera, samedi soir 21 février, devant l'aréopage des électeurs du grand collège appelé à désigner la Reine des Reines.

Députés de Paris et sénateurs de la Seine, conseillers municipaux, membres du Comité des Fêtes de Paris, membres choisis des sociétés et groupements, journalistes se réuniront dans la grande salle des Fêtes de la mairie du X^e arrondissement.

Et c'est au milieu d'une assistance nombreuse, élégante, curieuse que sera élue Celle qui portera pour 1920 le beau titre si justement envié de « Reine des Reines »

Qui que vous soyez, vous qui serez « Plus que Reine », recevez dès maintenant, belle entre les belles, les respectueux hommages de *Paris-Danse*, qui s'appête à consacrer, lui aussi, bientôt votre jeune gloire.

F. DES VEES.

CONTES & NOUVELLES

LA DANSEUSE

(Dans les nuits d'été les visions sont fréquentes et l'ombre est remplie de mystère.)

Est-ce un songe d'amour ? La vision d'un rêve ?
Une ombre de lumière ? Un rayon qui s'achève ?
Une clarté divine où tremble de l'amour ?
Quelque chose qui vit et nous fuit sans retour...

Crois-tu, qu'il faut rêver à des métamorphoses ?
A l'idéal furtif, fait de l'âme des choses ?
Au voile d'Aphrodite, éternelle beauté,
Qui s'incline vers nous dans les nuits de l'été...

Crois-tu qu'il soit possible à une petite âme
De revenir sur terre ?
En une nuit d'été,
Et de se réjouir de la clarté d'un rêve...
Crois-tu que cela soit possible ?
Et crois-tu aux âmes ?

Crois-tu aux âmes des petites danseuses, qui s'ennuient, là-bas, dans le Paradis et qui veulent danser, danser, encore...

Et crois-tu, que cela soit possible !...
Crois-tu que cela soit possible à une petite âme
de revenir sur terre, en une nuit d'été, et se réjouir
de la clarté d'un rêve !...
Crois-tu que cela soit possible !...

L'étang de Saluta avait un air mystérieux et grave en cette nuit de juin où les effluves alanguies des fleurs rôdaient autour de ses eaux calmes ; les arbres se penchaient amoureux vers lui, comme si leurs branches eussent voulu protéger un secret impénétrable, et la masse des troncs barrait l'eau scintillante en y creusant des gouffres noirs ; la lune répandait sa lumière d'argent en une lueur imprécise et pâle, comme si tout ce décor n'eût été que le reflet d'un rêve...

L'étang attendait quelque chose et un émoi très doux s'alanguissait dans le feuillage et descendait sur les vagues argentées qui clapotaient doucement à la surface ; un parfum délicieux flottait dans l'air et la brise embaumée s'élevait par moment et jetait des pétales roses et violets à la face de l'étang.

Et quelque chose flottait, quelque chose que l'on ne voyait pas encore, quelque chose qui pourtant était là, et que l'on ne voyait pas encore !

Quelque chose qui était une âme imprécise et légère et qui cherchait à se poser...

L'âme prit une apparence... et cette apparence était un corps délicat et frivole, aux formes pures.

Et l'apparence était l'âme de la petite danseuse, qui voulait danser... danser encore !...

Elle était nue et trainait derrière elle un rayon de lune qu'elle posait délicatement sur sa poitrine frêle ; ses cheveux épars étaient parsemés d'asphodèles et ses pieds gardaient les chaussons gracieux qui se nouaient aux chevilles, et qui semblaient d'exquis pétales de rose enveloppant une tige frémissante...

Elle était nue et son corps divin était entouré d'une clarté lumineuse et la clarté lumineuse la suivait jalousement et semblait la garder comme un objet précieux, et semblait l'attirer là haut, vers le paradis des petites âmes heureuses.

Et la petite danseuse, exquise et frêle, se prit à danser... à la surface de l'étang elle se tenait droite sur les pointes traçant des arabesques frivoles et des ronds de jambes orgueilleux, et les variations succédaient aux variations, sans que se lassât la petite danseuse, exquise et frêle, qui voulait danser... danser encore !...

Tous les habitants de la forêt mystérieuse se cachaient dans les taillis ; il en venait de partout et les chuchotements et les branches froissées troublaient le silence de la nuit calme, et les habitants de la forêt mystérieuse n'osaient approcher et regardaient à travers le feuillage.

Et maintenant la petite danseuse avait pris l'écharpe du rayon de lune, elle le tenait de ses doigts grêles et le faisait voler autour d'elle, et lorsqu'il s'éloignait trop subitement, elle le rattrapait d'un

geste impérieux et le posait sur sa poitrine en le serrant très fort, comme une chose céleste et précieuse et le rayon de lune entourait le petit corps et s'enroulait autour du corps frêle, comme pour le défendre, le garder, le protéger...



Et maintenant la petite danseuse avait pris l'écharpe du rayon de lune...

Les Gnomes plus hardis, s'étaient accroupis sur la rive ; ils accompagnaient la danse céleste du son de leurs guitares, et les Lutins, tirant de leur poitrine une flûte champêtre, faisait entendre des sons aigus en sautillant allègrement.

Et sur l'eau argentée s'animait la petite danseuse, la petite danseuse au voile de lune qui voulait danser... danser encore...

Crois-tu, que cela soit possible ?
Crois-tu que cela soit possible à une petite âme de revenir sur terre en une nuit d'été ; et de se réjouir de la clarté d'un rêve ?...

Crois-tu que cela soit possible ?...
Crois-tu qu'il faut rêver à des métamorphoses...

Gabriel DESMART.

Petite Correspondance

(5 francs la ligne ou sa hauteur)
Paris-Danse se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements concernant la danse. Il se réserve le droit de modifier ou de refuser tout texte ayant un caractère équivoque.

LES THÉÂTRES

Au théâtre Antoine, M. Jacques Dalcroze fait une démonstration de sa méthode eurythmique. Beauté du geste, grâce de l'expression, mélodie du mouvement. Ses élèves gardent dans leur tâche le souci de l'espérance du maître ; ils savent évoluer sur des rythmes différents avec toute la pureté et l'harmonie désirables. G. D.

L'Opinion de nos Lecteurs

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,
Je revois vos yeux brillant de malice, essayant d'embarrasser la turbulente petite personne que je suis, en posant cette question :

« Et vous, Mademoiselle, que pensez-vous de la danse ? »

— Ce que je pense de la danse ?...
Les premières mesures d'un tango, en m'enlevant aux préoccupations de l'heure présente me firent remettre au lendemain les choses sérieuses.

Sans être taxée de prétention, voulez-vous tout d'abord me permettre une comparaison : « Notre jeunesse ne saurait se passer de mouvement et de musique ; car, vous imaginez-vous les fleurs sans soleil ?... Et notre soleil à nous, c'est la gaieté ! »

A l'heure actuelle, on blâme sévèrement l'ardeur que nous mettons dans un de nos sports préférés.

A cela je répondrai que, pendant les années mardées qui viennent de s'écouler, nous avons mis la même ardeur à veiller dans les gares, attendant le passage des convois, à soigner malades et blessés dans les hôpitaux, enfin partout où le devoir commandait et auquel nous avons répondu avec tout notre cœur, selon nos forces et nos capacités.

Ceux qui ne savent pas esquisser la moindre « hésitation » n'hésitent pas à condamner nos danses modernes qui, je crois, n'ont d'exotique que le nom. Notre promenade argentine dans le Tango n'est pourtant pas plus coupable que bien d'autres...

Les femmes ou jeunes filles honnêtes et loyales sauront toujours se faire respecter ; un sourire avec un peu d'ironie ont raison des plus audacieux.

Ce que je pense encore de la danse, c'est qu'elle nous permet de développer en nous la souplesse, l'aisance qui sont le charme de la femme.

Ce que je pense enfin, c'est qu'elle est un des rares moyens que nous ayons, nous autres jeunes filles, de retenir près de nous nos frères, cousins, camarades et amis, ces papillons légers qui, depuis l'interdiction que l'Eglise a cru devoir faire dans un but de moralité, vont dans les music-halls où tout est permis et dans les cabarets clandestins où rien n'est défendu. Veuillez agréer, etc...

UNE AMIE DE LA DANSE.

Tous ceux qui aiment la Danse sous quelle que forme que ce soit (comme art, sport ou distraction) ou qui vivent de la Danse doivent s'abonner à PARIS-DANSE.

BULLETIN D'ABONNEMENT (1)

Je soussigné (nom et prénoms).....
demeurant à.....
déclare souscrire un Abonnement de.....
à partir du..... au Journal
hebdomadaire **PARIS-DANSE.**
Ci-joint (chèque ou mandat) la somme de.....
montant de mon abonnement.

Paris, le.....
Signature :

(1) Prix de l'Abonnement } France ou Colonies Un an... 12 francs.
Etranger..... Un an... 16 francs.

Faites des abonnés parmi vos amis

READY FOR FUN

ONE STEP

Composed by

J. BETTY and Williams STERLING

PIANO CONDUCTEUR

Musical score for 'Ready for Fun' (ONE STEP). The score is written for piano and includes various orchestral parts. It begins with a 'Tutti' marking and a 'Batt.' (Batterie) section. The score features several measures with dynamic markings such as *p*, *ff*, and *mf*. There are first and second endings marked '1.' and '2.'. The score concludes with a 'Tutti sans Batt.' section.

Musical score for 'Paris-Danse'. The score is written for piano and includes various orchestral parts. It begins with a 'Batterie *p*' section. The score features several measures with dynamic markings such as *ff*, *mf*, and *p*. There are first and second endings marked '1.' and '2.'. The score concludes with a 'Tutti sans Batterie ni Trombone' section. The score is marked 'TRIO' and includes parts for 'Velle *p*', 'Tromb.', 'Cymb. Tromb.', and 'Tambour'.

Les Etablissements où l'on danse

APPOLLO, 20, rue de Clichy (9^e).
 BAL TABARIN, 36, rue Victor-Massé (9^e).
 BEETHOVEN DANCING, 9, avenue Montespan (16^e).
 CADET ROUSSEL, 17, rue Caumartin (9^e).
 COLISEUM, 65, rue Rochechouart (9^e).
 CLARIDGE HOTEL, avenue des Champs-Élysées.
 FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer (9^e).
 LUNA-PARCK, rond-point de la Porte Maillot.
 MAC-MAHON, avenue Mac-Mahon (17^e).
 MAGIC-CITY, 168, rue de l'Université (7^e).
 MOULIN DE LA CHANSON, 43, boul. de Clichy (9^e).
 MOULIN DE LA GALETTE, 77, rue Lepic (18^e).
 MOGADOR, 25, rue de Mogador (9^e).
 MARIIGNY, avenue des Champs-Élysées (8^e).
 MITCHIN DANCING, 52, rue Saint-Didier (16^e).
 NOUVEAU-CIRQUE, 247, rue Saint-Honoré (1^{er}).
 OLYMPIA, 8, rue Caumartin (9^e).
 PALAIS DE GLACE, Champs-Élysées (8^e).
 PALAIS POMPEIEN, 47, boulevard Raspail (7^e).
 PETITE ABBAYE, 6, rue de Puteaux (17^e).
 RICHELIEU-PALACE, 104, rue Richelieu (2^e).
 SAVOY DANCING, 25, rue Caumartin (2^e).
 SHEHERAZADE, 16, faubourg Montmartre (9^e).
 SALLE WAGRAM, avenue Wagram, 39 bis (17^e).
 THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 13, avenue Montaigne (8^e).
 THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche (9^e).
 WASHINGTON PALACE, 14, rue Magellan (8^e).
 POUSSIN BLEU, 4, rue Daunou (2^e).
 RESTAURANT LANGER, Champs-Élysées (8^e).
 AU RALLYE, LES 40, 4, rue Caumartin (9^e).
 CAFE AMERICAIN, 4, boulevard des Capucines (9^e).
 THES DU GRAND VATEL, 275, rue St-Honoré (8^e).
 LE COLYSEE, avenue des Champs-Élysées (8^e).
 MADELFIN'S, 26, rue Boissy-d'Anglas (8^e).
 TIPPERARY, rue de Séze (9^e).
 ABBAYE DE THELEME, place Pigalle (9^e).
 LE TAMBOURIN, 125, rue Montmartre (2^e).
 GRAND CAFE RESTAURANT DE VERSAILLES, 3, place de Rennes.
 LE CAPITOL, 78, rue Notre-Dame-de-Lorette (9^e).
 CABARET ROYAL, 22, boulevard de Clichy (18^e).
 LA FERIA, 16 bis, rue Fontaine (9^e).
 LE GRELOT, place Pigalle (9^e).
 NELLY'S BAR, 22, rue Fontaine (9^e).
 L'IMPERIAL, rue Pigalle (9^e).
 L'AGES, 20, rue Fontaine (9^e).
 LE SAVOY, 73, rue Pigalle (9^e).
 LA PERLE, rue Pigalle (9^e).
 LAJEUNIE, rue Victor-Massé (9^e).
 LIU'S BAR, 75, rue Pigalle (9^e).
 CAMIL'S BAR, 75, rue Pigalle (9^e).
 LE ROYAL, 62, rue Pigalle (9^e).
 LE MONICO, 66, rue Pigalle (9^e).
 PIGALL'S BAR, 77, rue Pigalle (9^e).
 LE RAT MORT, 7, place Pigalle (9^e).
 GIPSYS BAR, 20, rue Cujas (5^e).
 LES 4 Z'ARTS, 62, boulevard de Clichy (18^e).
 CINA, 50 ter, rue Pierre-Charron (8^e).

CORSETS sur MESURE

Spécialité de Ceintures
pour la Danse et les Sports

Germaine

210 bis, rue de la Convention (Paris-15)

Nord-Sud : Convention

LES SOCIÉTÉS DANSANTES

La Valseuse, 35, rue Louis-Blanc (16^e).
 Les Danseurs Parisiens, 16, rue Beaurepaire (10^e).
 La Mascotte, 17, boulevard de Belleville (19^e).
 Sporting-Dance, Café de la Galeté, 1, rue Papin (3^e).
 L'Unisson, Café Russe, 36, boulevard du Temple (3^e).
 L'Oriental, 31, rue Ramey (18^e).
 Notre Famille, 32, rue Greneta (2^e).
 Union de la Jeunesse, 18, rue Grammont (2^e).
 Eclat de Rire, 121, boulevard Sébastopol.

PETITES ANNONCES

(4 francs la ligne ou sa hauteur).

PARIS-DANSE se réserve le droit de modifier ou de refuser tout texte ayant un caractère équivoque.

Dame très sérieuse — du meilleur monde — accompagnerait jeunes filles cours de danse, promenades ou soirées. Ecrire : Del Cas, Paris-Danse.

Très bonne pianiste, connaissant répertoire mode, fait matinées, soirées. Ecrire : Mlle Savoye, Paris-Danse.

LES

Produits de Beauté

"NIVEA"

Donnent de l'éclat et un charme particulier au visage
Ils ont un véritable cachet d'élégance

Tous les produits "NIVEA" sont fabriqués avec le plus grand soin. Les matières premières sont garanties absolument pures et inoffensives.



PHILEO
CONTRE LA TRANSPIRATION EXCESSIVE

Seul que la transpiration excessive des aisselles des mains des pieds rend inutile l'emploi des dessous de bras. Empêche toute odeur.

M. DUMOUCHEL, FABRICANT, 12, RUE LAGARDE, PARIS — TEL. Gobelins 5196

GUIDE DES PROFESSEURS

M. LAFFITTE, 9, rue Willebo.
 M. BIGEARD (a. f.), faubourg Saint-Denis, 105.
 Mme DAYMES PAPINELLO, faubourg St-Denis, 162.
 M. LEFORT, boulevard Saint-Denis, 2.
 M. FRENEAU, rue du Pas-de-la-Mule, 3.
 M. LABROUSSE, rue Turbigo, 60.
 M. MAZOYER, rue de Turenne, 62.
 M. B. BOTTALLO, rue de la Sorbonne, 18.
 M. E. FOUARD, rue Claude-Bernard, 90.
 M. DUPONT, rue de Rennes, 167.
 M. GEORGES Frères, boulevard Saint-Germain, 232.
 M. ARDAILLON, rue de Petrograd, 30.
 M. BARADUC LABARTA, rue de Ponthieu, 35 bis.
 M. et Mme MAREISCHEN, rue Clapeyron, 19.
 M. V. A. de SORIA, cité du Retiro, 6.
 M. H. de SORIA Fils, rue Paul-Baudry, 7.
 Mme veuve ALEXANDRINE, rue Henri-Monnier, 21.
 M. et Mme BIGIARELLI, rue Fromentin, 6.
 Mme la baronne de BRUAULT, 64, rue du Rocher.
 Mlle COSCHEL, rue des Martyrs, 8.
 M. HELLER DUVAL, rue Turgot, 25.
 M. LEGUY, rue Rochechouart, 56.
 M. LUZ André, rue de Maubeuge, 65.
 M. LYNDIA, rue Henri-Monnier, 13 bis.
 M. NEWMAN, rue Saulnier, 6.
 M. RIESTER, rue Ballu, 6.
 M. RICHAUME, rue Turgot, 23.
 M. Pierre SANDRINI, 64, rue du Rocher.
 M. STIIB, rue Chaptal, 5.
 Mlle VAN GOTHEM, rue Nouvelle, 11.
 M. JOLY Charles, rue d'Angoulême, 47.
 M. MESNARD, boulevard Voltaire, 94.
 M. BELLANGER, rue d'Alésia, 83.
 M. BIAU, 99 bis, rue d'Alésia.
 M. E. MOISON, villa Moderne, 3.
 M. WITSEN et COVIN, rue Ernest-Renan, 28.
 M. ANGELLO BERNARD, avenue Malakoff, 56.
 M. CORNILLA, 46 ter, rue Saint-Didier.
 M. HARRY JACK, 7, square Alboni.
 M. MICHIN, avenue d'Iéna, 92.
 Mme LESOURD, 9, rue de la Pompe (16^e).
 Mme NARET, rue Vital, 35.
 Mme ZANE HUGARD, rue Raynouard, 42.
 M. CLEMENDOT, rue Brochant, 39.
 M. DESMARD, avenue d'Aubigny, 29.
 M. FRISSON, avenue de Clichy, 58.
 M. GARDON NOEL, passage Geoffroy-Didelot, 5.
 M. HOLZER, passage de Clichy, 2.
 M. MALATZOFF Frères, rue Poncelet, 19.
 M. RAYMOND Paul, rue Demours, 98.
 Mlle BEAUVAIS WAGUE, rue Capron, 35.
 M. CHARLES, rue de Clignancourt, 127.
 M. DANGREAU, 57, boulevard de Rochechouart.
 M. FOULLOUX, 28, boulevard de Rochechouart.
 M. LELEU, rue Caulaincourt, 59.
 Mme MAUBEL, 19, rue de l'Orient.
 M. PERICAT, avenue Lamark, 137 ter.
 M. O'MANN, rue d'Armenonville, 22, Neuilly.
 Mlle GEORGIADIS, 3, rue Angélique-Vérin, Neuilly.
 M. LOIRET, 11, rue Beaulieu, Angoulême.
 M. AUDEMARS, 10, rue de l'Abbé-Halluin, Arras.
 M. PIEDVAUX, 5, rue du Général-Chanzy, Roubaix.

Ne déchirez pas PARIS-DANSE, communiquez-le, après l'avoir lu, à vos amis qui pourront s'y abonner par la suite.

Tous les GROS SUCCÈS de Danse se trouvent chez l'Editeur
L. MAILLOCHON

PARIS — 31, Place de la Madeleine — PARIS

Demandez :

EL CAPEO, nouveau Paso doble flamenco.
 MELANCHOLY DREAM, Valse hésitation.

TOI ET MOI, Valse hésitation.
 LETANGO DU RÊVE.
 MI NOCHE TRISTE, Tango.
 EL RELICARIO.
 LE PÉLICAN.
 TULIP TIME.

Etc., etc.

Le Directeur-Gérant : Pierre MONZAT.

IMPRIMERIE FRANÇAISE (Maison J. Dangon)
 Georges DANGON, imprimeur
 123, rue Montmartre, Paris (2^e)

CADET-ROUSSEL

17, rue Caumartin, 17

Offre gracieusement aux lecteurs de PARIS-DANSE
une Entrée en matinée ou soirée, samedi,
dimanche et fêtes exceptés.

Il sera perçu, avec ce Bon à découper, la somme
de 0 fr. 40 pour tous droits.